



COMPTE RENDU DU CTL DU 6 novembre 2020

Cette réunion était initialement programmée le mardi 03 novembre afin d'aborder les sujets importants des modifications de services au 1^{er} janvier 2021 dans le cadre du NRP.

Conjointement avec les autres organisations syndicales (sauf la CFDT), nous avons décidé de boycotter ce 1^{er} rendez-vous, pour marquer notre désaccord avec cette politique de casse du service public et pour souligner cette farce de dialogue social que l'on nous vend depuis le début des opérations.

Nous nous sommes donc réunis en plénière conjointe CTL-CHSCT, en deuxième convocation, dans une audio de 9 heures pour aborder les restructurations de services et les conséquences de cette opération soi-disant de modernisation, mais que nous qualifierons de saccage de notre qualité de service rendue aux usagers.

En réponse à notre liminaire (ci jointe), le directeur refuse de prendre ses responsabilités, sur la suspension du NRP, aux prétextes des discours du DG et du ministre.

Sur la demande d'un report à une période post crise sanitaire, il ne voit aucune raison de changer son calendrier.

Alors que nous soulignons son seul intérêt personnel, il affirme sa ligne mensongère sur une meilleure proximité du NRP, et sa complète adhésion à la destruction de notre réseau.

Dormez bonnes gens il n'y a rien à voir !

Sur l'intégralité des restructurations du NRP présentées lors de ce CTL, **Solidaires, CGT et FO** ont voté **contre**. Seul le représentant **CFTC-CFDT** a voté **pour**.

– 1) Approbation du procès-verbal du ctl du 10/07/2020 (pour avis)

Vote Pour.

– 2 et 3) Créations des SIP et SIE au 1^{er} janvier 2021

Vote contre

Nous constatons que l'intégralité des plans des nouveaux services a été présenté aux collègues sans la moindre concertation préalable.

Solidaires s'interroge sur ces restructurations sans budget.

En citant l'exemple du site Mosson, où le déménagement du SIP dans les bureaux individuels du SIE et de ce dernier dans les open space du SIP, entraînera de graves difficultés de fonctionnement dans ces services.

Solidaires dénonce l'absence de préparation collective de ces déménagements / restructurations.

Depuis longtemps en CHSCT, l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST) et les médecins de prévention ont alerté sur les Risques Psycho Sociaux (RPS) engendrés par cette façon de procéder. Pour Solidaires, il est inadmissible que nos collègues ne puissent pas participer à leurs futures organisations et conditions de travail.

Les agents n'ont pas à subir l'impréparation, le manque de moyens et le calendrier contraint de la direction.

Tout agent restructuré doit pouvoir bénéficier des meilleures conditions de travail.

Le directeur bien qu'étant d'accord avec nous, ne nous donne pour l'instant aucune garantie sur cette question.

Dans chaque SIP et SIE, les emplois d'adjoints sont limités à 3 cadres A. Pour les SIP et SIE de Mosson, et le SIP du Millénaire un cadre A+ (IDIVCN) viendra en complément. La suppression de nombreux postes comptables entraîne le reclassement de nombreux A+.

Solidaires remarque que la cible minimale est de 30 agents par site.

Quel est donc l'intérêt de créer deux SIP de plus de 60 agents alors que nous pouvions conserver les 4 sites avec 30 agents ?

Mr Barreault se sert de l'exemple du bon fonctionnement du SIP de Béziers et indique, d'autre part que la mise en place des réformes nationales entraînera inévitablement des réductions de personnel et ne permettra pas de conserver des structures devenues trop petites.

Enfin les masques tombent, le NRP a pour objectif principal la suppression des emplois !

- SIP Mosson et SIE Mosson

SIP :

Le SIP Mosson est issu de la fusion des SIP Montpellier 1 (43 emplois) et SIP Montpellier Nord-Ouest (18 emplois).

Suite à la présentation des nouveaux plans du SIP restructuré, le 21 octobre (un mercredi pendant les vacances scolaires !), les collègues, insatisfaits, ont collectivement fait une proposition alternative.

Mr Barreault a répondu favorablement à cette proposition.

À la demande des OS les ex-agents du SIP MNO pourront conserver leur plage horaire. Pour les autres, la direction organisera un vote, dès les premiers jours de janvier pour un positionnement collectif du service sur ses plages horaires.

Des travaux importants devraient être effectués sur le site de La Paillade, malheureusement en dépit du bon sens, après les fusions des services.

La direction a fait remonter au préfet de région dans le cadre du plan de relance gouvernemental, le remplacement intégral des menuiseries extérieures. Les autres travaux (sécurité incendie, étanchéité des toitures, cloisonnement...) seront inscrit sur le budget directionnel soumis à la centrale.

Mr Barreault assure que les travaux seront effectués avant l'arrivée des agents de services de Chaptal (**prévu pourtant au 1^o semestre 2021 !**).

Solidaires déplore une succession de déménagement à venir pour les agents de ce site.

SIE :

Le SIE Mosson est issu de la fusion des SIE Montpellier 1 (20 emplois) et du SIE Montpellier 2 (27 emplois).

Une lettre ouverte signée par l'ensemble du service du SIE de Montpellier 1 dénonçant les plans d'aménagement a été envoyé au directeur.

D'une part, Solidaires rappelle qu'il existe de nombreuses tensions dans ce service, discutées en CHSCT depuis plus d'un an et d'une médiation interrompu par le COVID.

D'autre part, l'échec de la fusion des bases entre le SIE Montpellier 1 et le SIE Montpellier 2 va obliger les agents à travailler sur une double base pendant au minimum un an.

Solidaires demande pourquoi le report d'un an avec une meilleure préparation n'a pas été choisi par la direction.

Le directeur nous laisse entendre que ce report aurait eu des conséquences sur l'ensemble du mouvement des mutations NRP. (**Nous ne sommes vraiment que des pions !**)

Il a aussi répondu que sur le climat social, il aura un regard très attentif et qu'il était prévu une intervention du psychologue au prochain CHSCT.

Enfin il charge Mr Bares (Responsable Immobilier), d'organiser une réunion avec tous les agents et le chef de service pour trouver des solutions d'aménagement. Selon lui, l'immobilier est le point de concrétisation de ce projet (cloisons...).

Nous resterons vigilants sur la réalisation de ces engagements.

Solidaires demande si avec la densification du site l'installation d'un ascenseur est prévu pour faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Le directeur répond que ce n'est pas prévu pour le moment et de facto, le personnel PMR sera coupé de son service.

– SIP Cœur d'Hérault

Le SIP cœur d'Hérault (Lodève) est issu de la fusion des SIP de Bédarieux (8 emplois), SIP de Lodève (13 emplois) et du SIP de Montpellier Nord Ouest (9 emplois).

4 emplois sont implantés sur l'antenne de Bédarieux.

Solidaires fait remarquer que la création du SIP Cœur d'Hérault aurait dû permettre une réflexion sur la sécurité de l'accueil et de la circulation du public sur ce site.

D'une part, au niveau condition de travail, car aucune salle de repli n'est prévu pour les agents.

Et d'autre part, au niveau sécuritaire, en cette période de risque attentat.

Nous dénonçons la réponse de la direction disant ne pouvoir faire mieux.

À la demande de Solidaires quant à la présence de personnel sur l'antenne de Bédarieux, la direction reste floue dans l'hypothèse où les 4 postes ne seraient pas attribués (EDR ou personnel de Lodève ?).

Dans tous les cas, seuls 26 agents seront affectés sur Lodève.

L'aménagement dans de nouveaux locaux de l'antenne et du SIE de Bédarieux serait en négociation avancée avec la Mairie.

Ils se situent en face de la gare et le déménagement serait prévu en cours d'année 2021.

À la demande de Solidaires, si les deux postes vacants du SIE de Lodève seraient pourvus au mouvement NRP, la direction nous répond que la situation du SIE de Lodève est moins préoccupante que celles des SIE Montpelliérains.

Nous rétorquons que ce n'est pas aux agents de subir les vacances d'emplois et que la direction doit prendre ses responsabilités.

– SIP Millénaire et SIE Millénaire

Le SIP Millénaire est issu de la fusion des SIP Montpellier 2 (48 emplois) et SIP Montpellier Sud-Est (18 emplois).

Le SIE millénaire est issu de la fusion du SIE Montpellier 1 (12 emplois), du SIE Montpellier Sud-Est (17 emplois) et du SIE de Lunel (4 emplois).

Suite à la remarque du manque d'espace dans la salle de convivialité et de la fermeture du restaurant inter-entreprise, le directeur autorise exceptionnellement la prise d'un « casse-croute » sur son poste de travail. À notre demande, une communication dans ce sens sera faite aux chefs de services.

Les travaux de l'aménagement extérieur du site (sécurisation et accès au parking) sont reportés début 2021 en raison de la défaillance du bureau d'études. La direction espère les avoir terminés avant la campagne IR.

Solidaires fait remarquer que certains des bureaux étaient trop petits et inférieurs aux normes réglementaires.

La direction va étudier l'aménagement de bureaux complémentaires.

- SIP Est Hérault et SIE Est Hérault

Le SIP Est Hérault (Lunel) est issu de la fusion des SIP Lunel (29 emplois) et SIP Montpellier Sud -Est (7 emplois).

Le SIE Est Hérault est issu de la fusion du SIE de Montpellier 1 (8 emplois), du SIE de Montpellier Sud-Est (10 emplois) et du SIE de Lunel (13 emplois).

Solidaires fait remarquer que certains des bureaux étaient trop petits et inférieurs aux normes réglementaires.

Au vu du rapport de l'ISST, solidaires sollicite un avis de la direction sur l'existence d'un cul de sac à l'étage, dans la partie occupée aujourd'hui par des archives.

La direction précise qu'une sortie par les fenêtres sur le toit terrasse est possible. L'ISST précise que ce n'est pas réglementaire, et invite à trouver une autre solution.

Solidaires fait remarquer que le SIE sera composé d'agents aux provenances diverses et en proportion égale. Nous demandons donc, à la direction d'inclure très activement le personnel à l'organisation de son futur service, afin qu'ils puissent se projeter dans les meilleures conditions de travail. L'ISST appuie notre remarque.

Solidaires constate une augmentation de 50 % du personnel, de ce fait, la salle de convivialité est sous dimensionnée.

La direction précise que des travaux ultérieurs seront effectués afin d'ouvrir une seconde salle et ainsi de permettre le regroupement du SIE à l'étage.

Dans le contexte du plan Vigipirate renforcé alerte attentat, Solidaires prévient la direction de l'inscription au DUERP d'un sujet lié à la sécurité du site.

Le directeur répond que la présence permanente de vigile suffit amplement à répondre à ce besoin.

Invité à donner son avis par Solidaires, l'ISST souhaite attirer la vigilance de la direction sur 3 principales dimensions :

- dégagement sur les circulations incendie, faire attention à l'installation des équipements (mopieur...).
- réflexion et importance des locaux sociaux pour la cohésion des collectifs de travail, sinon risque de création de locaux informels non maîtrisés.
- ergonomie, espace et ambiance physique (choix du mobilier...).

Il insiste ensuite sur les enjeux de RPS issue de restructuration :

- => enjeux de l'incertitude de l'avenir.
- => rapports sociaux au travail, impulsion méthodologie.
- => enjeux de conciliation entre vie privée et professionnelle.

Et demande à la direction d'être vigilant sur l'apparition de signaux des difficultés dans les services.

Solidaires dénonce fortement la suppression de la compétence du CHSCT, sur les restructurations comme nous l'avons souligné dans notre liminaire. L'absence de présentation en CHSCT n'a pas contraint la direction à présenter bien en amont ces projets de fusions.

Car entre la présentation et le vote au CHSCT, des délégations auraient permis de rencontrer le personnel et d'identifier différents problèmes, et de proposer des solutions alternatives.

Toutes les anomalies et dérives constatées dans ce CTL résultent de ce constat. À la demande de solidaires, le directeur accorde les visites de la délégation, lors du premier trimestre, sur les sites restructurés.

– 4) Spécialisation hospitalière complément sur le transfert de la gestion du CH du bassin de Thau (pour avis)

Vote contre

L'opération de transfert de la gestion du Centre Hospitalier Bassin de Thau de la Trésorerie Municipale de Sète à la Trésorerie hospitalière Ouest-Hérault a été présentée lors du CTL du 28/09/2020.

Lors de ce CTL, les OS ont dénoncé le sous calibrage d'emplois transférés de Sète à Béziers. La direction en réponse propose le transfert d'un emploi A supplémentaire.

Un cadre A sera affecté en avril à l'issue de sa scolarité.

La direction précise que sur ce transfert, il est apparu un emploi vacant complété par le recrutement d'un contractuel (CDD de 3 ans renouvelable une fois).

Les OS (sauf la CFDT-CFTC) condamnent ce recrutement qui sonne le glas de notre statut.

-5) Licenciement d'un agent Berkani à la trésorerie de Gignac (pour information)

Solidaires condamne fermement ce licenciement. Elle est une victime collatérale du NRP.

Cet agent Berkani fait partie des plus fragiles de notre société et le seul choix pour notre directeur est de la sacrifier sur l'autel des réformes, comme nous le dénonçons dans notre liminaire.

-6) Questions diverses :

– Travaux Chaptal :

La Caisse d'Épargne souhaite commencer en janvier, mais la direction ne donnera pas son accord avant que le service de la Forpro soit relogé. L'objectif du directeur est de déménager ce service au 1^{er} trimestre dans les locaux à côté de Montmorency, évoqués lors du dernier CHSCT.

– Justificatifs pour l'indemnité de remboursement des frais de repas :

La direction demande à ce que les agents (y compris les EDR) conservent durant 12 mois les tickets de caisse et les tickets de courses (surlignés des achats correspondants).

– Liste des travaux soumis au plan de relance immobilier :

L'isolation thermique de Mosson, Millénaire et Béziers Verdier.
Le remplacement des chaudières de Lunel et Pézenas.

– Fermeture Hélios :

Nouveau refus du directeur d'autoriser des autorisations d'absence au personnel des trésoreries.

– Chefs de services et CDL :

Solidaires demande quand seront connus les futurs chefs de services des postes fusionnés ainsi que des CDL du SGC de Clermont l'Hérault. La direction répond qu'à priori, ils seront connus fin novembre-début décembre.

Ce CTL démontre une fois de plus, que la direction réforme dans un délai volontairement contraint, considère ses agents comme des pions, et réfute l'impact de la crise sanitaire.

Malgré tout cela, vos représentants n'auront de cesse de défendre les agents et leurs conditions de travail.

Face à cette direction inhumaine, Solidaires fera toujours des droits des agents, sa priorité !

